

ENSEIGNANTS-DOCUMENTALISTES

Un métier frappé de plein fouet par les conséquences du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux

L'insuffisance évidente des recrutements au CAPES de Documentation a abouti à une augmentation croissante des postes vacants à l'issue des mouvements de mutations. A la rentrée dernière, 20 postes étaient restés vacants à Paris, 57 à Créteil et 60 à Versailles, soit 137 pour la Région parisienne.

La profession de professeur documentaliste est de plus en plus fragilisée. Pour pallier le manque de certifiés en Documentation, les rectorats sont contraints de recourir à des personnels précaires et à des personnels non qualifiés - collègues TZR d'autres disciplines affectés autoritairement dans les CDI, collègues en reconversion et sans ou si peu de formation, et parfois collègues en difficultés. Les mouvements intra 2010 s'annoncent aussi très difficiles dans nos 3 académies : à Paris la barre d'entrée est montée à 298 points !

Faire respecter notre identité professionnelle, nos qualifications et améliorer nos conditions de travail

La place de la formation à l'information-documentation n'est toujours pas établie formellement dans le cursus des élèves. Le rôle des professeurs documentalistes a régressé dans les nouveaux programmes de collèges et la réforme du lycée est à ce titre une véritable occasion manquée. La circulaire de missions date de 1986, elle est devenue en partie obsolète avec l'arrivée massive des nouveaux médias et la redéfinition consécutive des missions pédagogiques. Pourtant, le ministère reste sourd aux demandes répétées du SNES de création d'un groupe de travail sur ces questions.

Nous voulons enfin aujourd'hui voir les spécificités de notre profession reconnues par tous.

JOURNEE D'ACTION NATIONALE LE 31 MARS

Pour la défense et la promotion de notre métier

Pour dénoncer la politique de sous recrutement et ses conséquences sur nos conditions de travail

Pour des CDI au service de la réussite des élèves

LE PROGRAMME DE LA JOURNEE DU 31 MARS

Matinée (9h30-13h00)

Rendez-vous à EUROSITES 69 ter rue de la Chapelle 75018 PARIS.

En voiture : périphérique Porte de la Chapelle. Parking public à proximité / Métro : Ligne 12 terminus Porte de la Chapelle / Bus : lignes 153, 65, 350, PC3, 302 arrêt au terminus

Interventions et débats sur le thème :

" Education aux médias et de culture informationnelle à l'Ecole : quel rôle pour le professeur documentaliste ? "

Pour s'inscrire et les modalités de prise en charge des frais pour les syndiqués, voir notre site : www.versailles.snes.edu

Après-midi (14h30-16h30)

RASSEMBLEMENT NATIONAL DEVANT LE MINISTERE AVEC DES DELEGATIONS DE TOUTE L'ACADEMIE

Rendez-vous est fixé **à 14h30 au métro Solférino** avec l'organisation d'un rassemblement et d'une délégation au ministère.

Pour préparer et prolonger cette journée d'action, nous vous proposons aussi de vous adresser très nombreux aux parlementaires pour la défense de notre métier.

Sur le site du SNES à l'adresse <http://www.snes.edu/Adressons-nous-tres-nombreux-aux.html> vous trouverez un modèle de courrier à adapter en fonction de votre situation professionnelle, de vos choix et priorités pédagogiques.

Faites parvenir les copies (et les réponses) de vos courriers à documentalistes@snes.edu ou par fax au 01 40 63 29 76



**Le mercredi 31 mars, professeurs documentalistes,
mobilisons-nous pour dire au Ministère**

« Cela suffit ! »